

SERVICES PUBLICS

UNE SOLUTION ANTI-CRISE

Des services publics pour lutter contre la crise

A quand le prochain plan d'austérité ? A quand les prochaines attaques envers les services publics dont la protection sociale ? C'est ce qui trotte dans nos têtes. L'offensive envers les services publics, la mise en pièce de la sécurité sociale, ..., sacrifie au passage les plus précaires.

Alors, l'austérité est-elle une fatalité ? Pouvons-nous interrompre cette spirale infernale ? Que faire contre la pression des agences de notation, le chantage des marchés, ... ?

Une seule solution à tout cela est la mobilisation des salariés. Nous n'obtiendrons pas d'amélioration de la situation sans rapport de forces. C'est pourquoi la CGT, dans le cadre de l'appel de la fédération européenne des services publics, appelle à faire du 30 novembre, une journée d'action pour la défense et la promotion des services publics.

Des solutions sont possibles. La CGT a lancé une campagne nationale sur les services publics et ouvre un large débat public auprès de la population. L'intérêt de cette campagne n'est pas simplement de faire le constat de la situation. Il importe à la CGT d'être porteur de propositions alternatives pour un développement humain durable visant à protéger les êtres humains et notre planète. Les services publics peuvent permettre de relever des défis sociaux, économiques et environnementaux contemporains. Ils peuvent être l'élément moteur d'une réindustrialisation. Le développement de l'industrie moderne nécessite des services de qualité et notamment des services publics en matière d'éducation, de santé, de recherche, de transports, d'énergie, ...

Le 30 novembre, Non à l'austérité Oui au progrès social

Les gouvernements Européens rechignent à reconnaître la nécessité de détenir des services publics de haut niveau. Pourtant, en 2008, au prétexte de la crise, le gouvernement Français se gargarisait de son système de protec-

tion sociale et de services publics, lui permettant de mieux résister à la crise. C'est ce même gouvernement qui aujourd'hui prône la rigueur et le démantèlement des services publics, s'attaquant ainsi aux plus démunis.



Faut-il avoir peur de la dette ?

Au regard du déficit annoncé, devons nous avoir peur ?

Oui, si le choix d'y remédier est la rigueur, le démantèlement des services publics, ..., soumettant le pays aux marchés financiers et à leurs agences de notation, et plongeant ainsi le pays dans la récession.

Non, si on considère que le problème central n'est pas la gestion pour la gestion de la dette publique mais l'exis-

tence d'une stratégie du développement social et économique. Non, si on décide de répondre aux besoins en financement à travers la taxation des revenus financiers, l'impôt sur les grandes fortunes, la création d'emplois à travers de nouvelles politiques industrielles et de services publics. Non, si on crée un pôle financier public afin de financer l'investissement productif.

Des mobilisations en Europe

Depuis la rentrée, les mobilisations se multiplient en Grèce, Portugal, Ecosse, Italie, Espagne, Hongrie, Pologne, France ... et d'autres sont programmées :

- **24 novembre** : grève générale au Portugal ;
- **30 novembre** : grève de la Fonction publique

au Royaume-Uni ;

- **30 novembre** : action coordonnée au niveau européen à l'appel de la Fédération européenne des services publics ;

- **8 décembre** : sur les services publics en Italie ;

- **13 décembre** : journée d'actions nationales unitaires en France, à l'appel de la CGT, CFDT, Solidaires, FSU et UNSA, contre l'austérité.

SERVICES PUBLICS : **POUR ET PAR QUI ?**

À qui s'adresse cette campagne ?

Cette campagne sur les services publics se place du point de vue des salariés, des usagers et des citoyens.

Ainsi, nous veillons à ce que les salariés du privé et du public, les actifs et les retraités puissent tous s'exprimer. En effet, nous sommes bien tous usagers du service public de notre naissance à la fin

de notre vie. C'est donc bien tous ensemble que nous devons déterminer nos besoins en matière de service public au plus près de nos lieux de vie et de travail, de l'évolution de nos modes de vie et aspirations, tout en s'attachant aux questions d'accessibilité, de solidarité et d'intérêt général.



Des services publics pour qui ?

«La Nation assure à l'individu et à la famille les conditions nécessaires à leur développement. Elle garantit à tous, notamment à l'enfant, à la mère et aux vieux travailleurs, la protection de la santé, la sécurité matérielle, le repos et les loisirs. [...] L'organisation de l'enseignement public gratuit et laïque a tous les degrés est un devoir de l'État». Ces valeurs collectives

font partie des fondements de notre société. Elles sont aussi un début de réponse quant à savoir à qui s'adresse les services publics... À TOUS !!!

La réponse à l'obtention de services publics de haut niveau pour tous réside du côté du financement, où chacun doit contribuer en fonction de ses moyens.



Qui doit assurer le Service public ?

L'État, les collectivités territoriales, les grandes entreprises nationales, les organismes ou sociétés privées... ?

Si on prend l'exemple de l'eau courante, service public vital, elle est souvent acheminée par des sociétés privées comme Veolia ou Suez. En France, ces sociétés approvisionnent 80% de la population. Derrière cela, un principe de « droit d'entrée » : Veolia et Suez mettent à disposition une somme d'argent pour la collectivité. Celle-ci permet à l'élu de dégager des ressources nouvelles pour la collectivité sans pour autant

augmenter les impôts. Mais attention, car ces sommes seront largement récupérées par ces mêmes entreprises lorsque les usagers payent leurs factures. Cet exemple montre la nécessité de bien réfléchir à qui exerce les missions de services public. C'est ainsi que la défense du statut des fonctionnaires prend tout son sens leur permettant d'assurer leur mission en toute indépendance. En quelque sorte, le statut de fonctionnaire permet aux citoyens d'être autant que possible traité de manière égale et sans distinction.



SERVICES PUBLICS : **POUR QUOI FAIRE ?**

Où ça commence et où ça s'arrête ?

Cette question est complexe. S'il peut paraître évident que les services publics de santé sont indispensables, ce qui l'est moins c'est la place que prend le secteur privé principalement tourné vers les actes les plus lucratifs, laissant les pathologies les plus complexes et coûteuses au secteur public. Bien sûr, personne ne remet en cause le professionnalisme des salariés du secteur privé. En revanche, la logique financière qui l'accompagne pose problème dès lors que l'on parle de service public. Que dire aussi de la Poste ? L'entreprise, maintenant privée, se restructure à très grande vitesse. Pourtant, ses missions sont celles d'un service public qui doit rester de proximité. Qui

souhaiterait ne plus recevoir son courrier tous les jours ou aller le chercher à quelques kilomètres de chez lui ? La restructuration dramatique de Pôle emploi prive bon nombre de chômeurs, de leur besoin vital d'être accompagnés, formés, aidés pour un retour salubre à l'emploi. Ce n'est guère mieux dans l'éducation où l'on constate un taux de réussite au diplôme national du brevet de 68 % pour un élève ayant un parent sans activité

professionnelle et de 95 % pour un enfant de cadre. Les 60 000 suppressions de postes en 4 ans dans l'éducation doivent nous interroger. Les populations les plus démunies sont là encore laissées pour compte. Une chose est certaine, pour la CGT les services publics sont un bien public et non pas le jouet de quelques uns ! Nous devons donc avoir un droit de regard sur ce qu'on en fait !



Quelle place pour la démocratie ?

Si le développement des services publics et l'amélioration de leur qualité est une nécessité, la place de la démocratie est tout aussi importante. Quels sont les besoins de services publics, où doivent-ils s'implanter, quelles évolutions peuvent

être souhaitables... ? Toutes ces questions ne peuvent être du seul ressort de quelques technocrates qui, le plus souvent, mettent en œuvre aveuglément des politiques décidées à des centaines de kilomètres de là où les besoins se font sentir.

Alors, l'idée que les usagers, le tissu associatif, le tissu économique, les organisations syndicales... soient associés aux prises de décisions doit faire son chemin. Car qui mieux que la population locale, les agents publics... peut dire comment les services publics doivent évoluer ? Cette question est ouverte. Nous accorderons une importance toute particulière dans les mois et les années à venir afin d'avancer nos propositions pour plus de démocratie autour de nos services publics.



FINANCEMENT, C'EST POSSIBLE !

Quand on parle de service public, surtout dans la période actuelle, la première chose qui vient à l'esprit est : « *c'est bien beau, mais où va-t-on trouver l'argent ?* ». Avant toute chose, il faut rappeler que les services publics ne sont pas seulement un coût, loin de là. Il faut bien comprendre qu'il s'agit surtout d'une manière collective de payer en fonction de ses moyens un service auquel on peut prétendre en fonction de ses besoins. Et si on demande à une entreprise privée de faire la même chose, inévitablement elle cherchera à en tirer profit pour gagner toujours plus d'argent. Or, ce n'est précisément pas la philosophie des services publics.

Pour en revenir aux moyens de les financer, on nous renvoie souvent à l'idée que la France est en déficit chronique et qu'il n'est plus possible de continuer « *comme avant* ». Il faudrait donc réduire les dépenses publiques. Mais le problème principal n'est pas là ! Il est ailleurs.

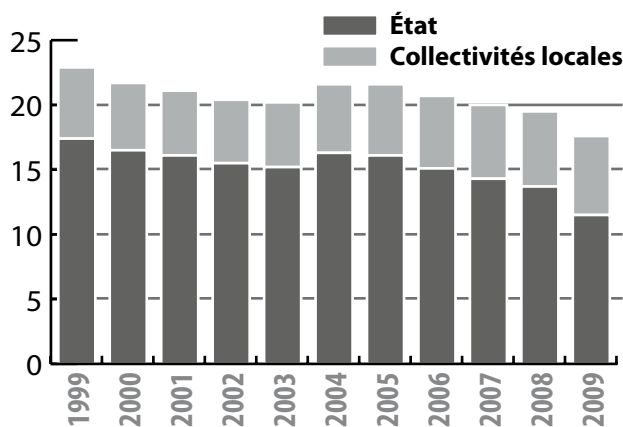
Les dépenses n'ont finalement pas tant augmenté ces dernières années, comme on voudrait nous le faire croire. En revanche, ce que l'on ne dit pas c'est que

les recettes publiques ne cessent de chuter (voir graphique). Depuis 2004, les niches fiscales qui gangrènent les impôts ont augmenté de + 144 %. Au profit de qui ? Des grandes entreprises et des particuliers les plus aisés. En 2010, les entreprises du CAC 40 ont payé en moyenne 8 % d'impôt sur les sociétés. Dans le même temps, les PME en ont payé 22 %. Cet impôt, doit-on le rappeler, est normalement de 33 %. Les particuliers les plus aisés profitent eux aussi pleinement des niches fiscales pour payer toujours moins d'impôts. Pendant ce temps, même ceux qui ne payent pas d'impôt sur le revenu payent tous les

jours de la TVA à près de 20% sur ce qu'ils consomment ! Alors stop, ça suffit !!! La CGT propose que l'impôt sur le revenu soit réhabilité en créant plus de tranches pour les revenus élevés et en supprimant nombre de niches fiscales. Nous proposons également que la TVA baisse à 15 % et même qu'on la supprime sur les produits de première nécessité. La taxe d'habitation aussi doit être totalement révisée, notamment en tenant compte des revenus de l'occupant du logement. Pour plus de détails, allez sur www.justicefiscale.fr pour constater l'effet de nos propositions sur votre situation personnelle grâce à notre calculateur.

ÉVOLUTION DES RECETTES FISCALES (% DU PIB)

source : INSEE / calcul DG Trésor



Les 10 exigences de la CGT

- 1- Revaloriser les salaires, les pensions et les minima sociaux ;
- 2- Contrôler les aides publiques aux entreprises ;
- 3- Contraindre les entreprises à des alternatives aux licenciements ;
- 4- Suppression des exonérations fiscales et sociales sur les

heures supplémentaires ;

5- Stopper les suppressions d'emplois ;

6- Développer les politiques publiques et les moyens des services publics ;

7- Réformer la fiscalité en profondeur ;

8- Créer un pôle financier et établir un mécanisme de crédits à taux réduits ;

9- Taxer les mouvements spéculatifs de capitaux et éradiquer les paradis fiscaux ;

10- Mettre en place un fond européen de solidarité sociale et de développement économique.